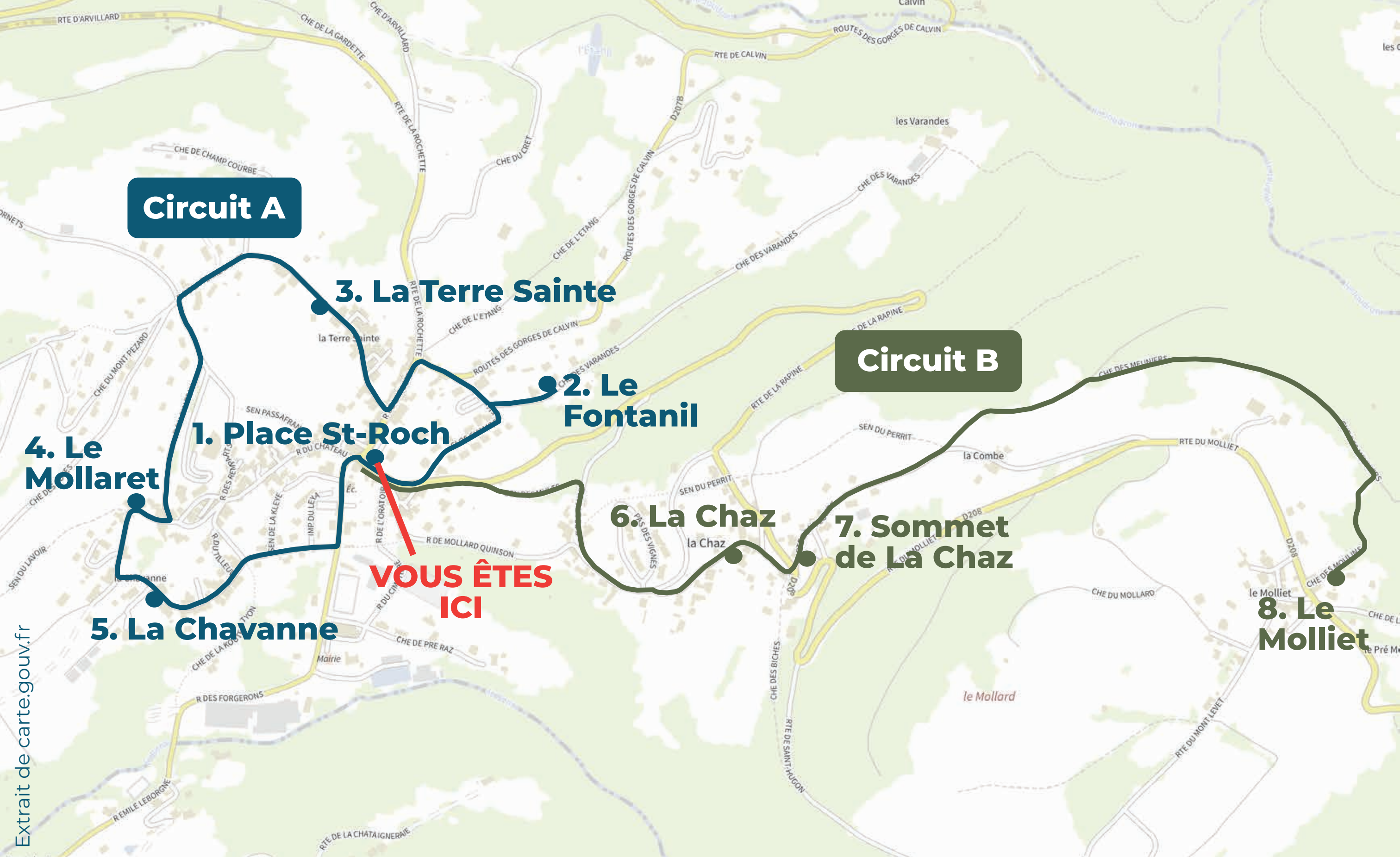




AU FIL DES LAVOIRS

Aujourd’hui, ouvrir un robinet pour obtenir de l’eau potable paraît évident. Pourtant, jusqu’au début du 20e siècle, l’eau devait être puisée aux sources, fontaines et bassins : une corvée quotidienne, souvent assurée par les femmes.

Situé entre le Joudron et le Bens, le village d’Arvillard s’est développé grâce à l’abondance de sources. Dès le 19e siècle, la commune aménage fontaines et bassins afin d’améliorer l’accès à l’eau potable et l’hygiène. Ces lieux deviennent rapidement des passages quotidiens incontournables et des points de rencontre pour les habitants.

Au début du 20e siècle, les bornes-fontaines puis l’adduction d’eau à domicile font progressivement disparaître l’usage des bassins et des lavoirs. Longtemps lieux de travail, mais aussi d’échanges et de confidences, ils témoignent aujourd’hui de la vie quotidienne d’autrefois.

Mais de leur goulot — bornyô en patois savoyard — ne sort que l’eau dont le murmure sans fin est une invitation à boire.

Deux circuits pour découvrir les lavoirs et bassins d’Arvillard :

Circuit A - centre village
2,5 km, dénivelé positif 50 m, environ 1 h

Circuit B - La Chaz / Le Molliet
5 km, dénivelé positif 200 m, environ 2 h



Au fil des lavoirs
Plus d’infos



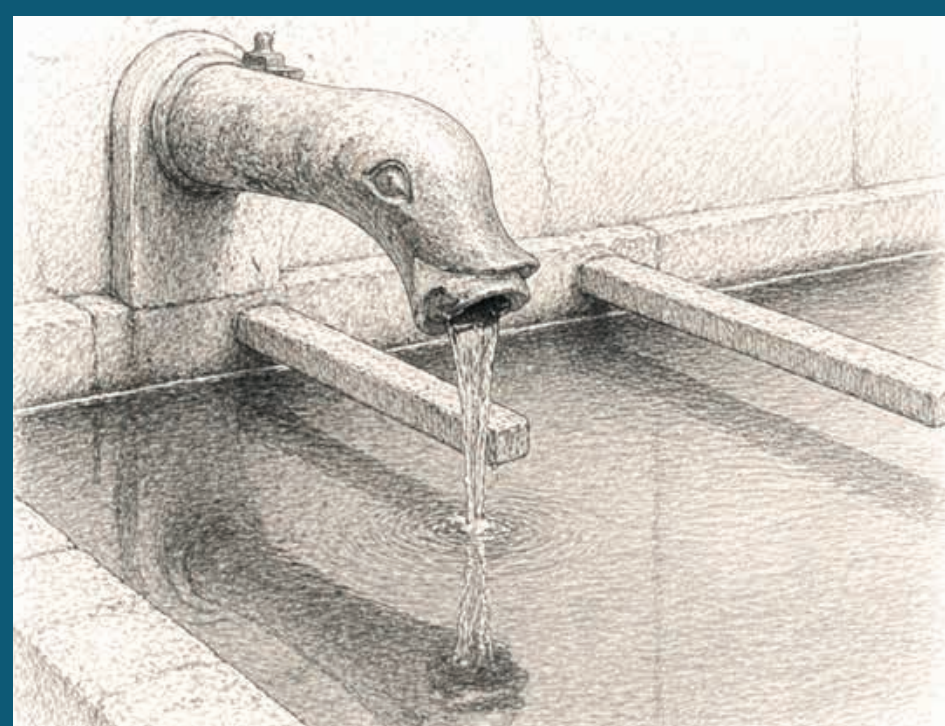


BASSIN PLACE SAINT ROCH 1

Dès le début du 19e siècle, les habitants d'Arvillard souhaitent disposer d'une fontaine publique sur la place du village. Le 3 janvier 1801, une première délibération évoque ce projet très attendu « par le vœu des habitants ». Le conseil municipal autorise alors le maire à entreprendre les démarches nécessaires, tout en s'assurant de la qualité, du volume ainsi que de la continuité de l'eau en été afin d'éviter des dépenses inutiles.

Mais le projet tarde à voir le jour. Les discussions sur l'emplacement du bassin, la propriété des eaux ou encore le tracé des chemins provoquent de nombreux retards. Il faut finalement attendre 1843 pour qu'un devis soit accepté et qu'un emplacement soit trouvé, avec l'accord de la veuve Louaraz, propriétaire du terrain.

La fontaine est finalement construite en 1845 par le maçon Charles Débernardy, d'après les plans de l'architecte Besson. Réservé à l'eau potable — il était interdit d'y laver le linge sous peine d'amende — le bassin sera déplacé lors de l'aménagement de la place au 20e siècle, après la démolition de la maison Louaraz en 1960.



À l'époque... déjà une eau à surveiller !

L'eau des fontaines était précieuse, mais elle devait rester propre. Les communes fixaient des règles pour éviter les souillures. Ne pas laver n'importe où, ne pas troubler l'eau destinée à boire, entretenir les canaux et curer les bassins. La qualité de l'eau était déjà une préoccupation essentielle.



Au fil des lavoirs
Plus d'infos





Photo de 2015 - M. Selva

BASSIN DU FONTANIL

2

La date exacte de construction du bassin du Fontany, ou Fontanil, n'a pas été retrouvée. Les archives mentionnent des réparations antérieures aux actes d'acquisition des terrains nécessaires à son aménagement.

Un premier acte de vente, daté du 4 novembre 1865, est passé entre Mme Élisabeth Brutin — accompagnée de son mari Jean Callotin, qui « l'assiste et l'autorise » selon la formule de l'époque — et la commune d'Arvillard, représentée par son maire Laurent Mugnier. Il concerne l'achat d'un terrain destiné à servir d'emplacement au bassin de la fontaine.

Un second acte, daté d'août 1884 et conclu avec la même propriétaire, mentionne l'acquisition par la mairie, alors représentée par le maire Léopold Grasset, d'une parcelle destinée au passage autour de la fontaine et à l'emplacement de la citerne.

Le lendemain, 24 août 1884 à 9h, le Conseil municipal approuve cet acte et décide l'ouverture d'un crédit de six francs pour régler le montant de cette acquisition.



À l'époque... déjà une affaire commune !

Les fontaines appartenait souvent à la commune, mais leur utilisation concernait directement les habitants. Les décisions d'achat de terrain, de réparation ou de déplacement étaient débattues en conseil municipal, car l'accès à l'eau engageait toute la vie du hameau.



Au fil des lavoirs
Plus d'infos



À Monsieur l'Intendant
Général du Duché de Savoie

3
1789.
N. le 12 mai 1834

18-9. 1834.

Supplient humblement les habitants du hameau
de la Terre Sainte, Commune d'Arvillard et disent :

Que la fontaine qui fournit les seules eaux qui
les abreuvant ainsi que leurs bestiaux, est depuis plus
d'un an tellement gâtée, quelle ne peut plus
suffire à leur besoin, d'autant plus qu'ils sont
obligés de partager aujourd'hui le peu qui reste
avec les habitants d'une grande partie du village qui
en manquent totalement.

Cette fontaine dont la source est prise dans les

Extrait d'une lettre des habitants - 1834

LAVOIR DE LA TERRE-SAINTE

3

Dans un courrier daté du 12 mai 1834, les habitants du hameau de La Terre-Sainte adressent une requête à l'Intendant Général du duché de Savoie. Ils disent : « que la fontaine qui fournit les seules eaux qui les abreuvant ainsi que leurs bestiaux est, depuis plus d'un an, si gâtée qu'elle ne peut plus suffire à leur besoin, d'autant plus qu'ils sont obligés de partager le peu qu'il reste avec une grande partie du village qui en manque cruellement ».

La source, captée dans les prés du château appartenant au chevalier Escart, est conduite jusqu'au hameau par des « bourneaux », c'est-à-dire des tuyaux de bois. De mauvaise qualité, ceux-ci subissent des dégradations fréquentes, notamment à cause des racines des peupliers plantés près du château.

La requête étant jugée « pleine de sincérité » par l'Intendant Général, des réparations sont accordées en 1835. Le bassin actuel, quant à lui, date de 1882, comme l'indique l'inscription placée au-dessus de la fontaine du bassin-lavoir.



À l'époque... les animaux au bassin !

Avant l'arrivée de l'eau courante, les bassins servaient aussi à abreuver les animaux. Vaches, chevaux, mulets ou chèvres y étaient conduits chaque jour, souvent au retour des prés ou des travaux agricoles. L'eau des fontaines était essentielle à l'activité des fermes.



Au fil des lavoirs
Plus d'infos





Photo Journées du Patrimoine 2015 - C. Selva

BASSIN DU MOLLARET

4

Comme pour la plupart des bassins de la commune, la date exacte de création de celui du Mollaret n'est pas connue. Les archives mentionnent toutefois des travaux importants dès 1838 et 1839, réalisés à la suite d'une ordonnance de l'Intendant Général afin d'établir une citerne.

À certaines périodes, trois citernes alimentaient ce bassin, équipé de deux fontaines munies de leur bornyau, nom patois du bec de fontaine. Une délibération du 9 juin 1845 prévoit l'acquisition de la parcelle 402 de la mappe d'Arvillard afin d'installer la fontaine à un nouvel emplacement. L'achat sera finalement réalisé en 1848.

Le 29 mai 1853, face à l'urgence et aux réclamations pressantes des habitants, la commune fait poser quarante-deux mètres de tuyaux en plomb pour conduire l'eau jusqu'au bassin. En 1880, le maire rappelle que la commune a déjà fait d'importants sacrifices pour construire fontaines et lavoirs : il devient alors nécessaire de les abriter. Une toiture à un versant est installée. Après de nombreuses réparations, elle sera restaurée en 2015 par la municipalité.



À l'époque... laver le linge !

Le linge était frotté sur une planche, battu au battoir, rincé à grande eau puis essoré à la main. La lessive se préparait avec du savon, parfois avec des cendres utilisées pour leur pouvoir lavant. Plus tard, la lessiveuse permit de faire bouillir le linge à la maison avant de venir le rincer au bassin.



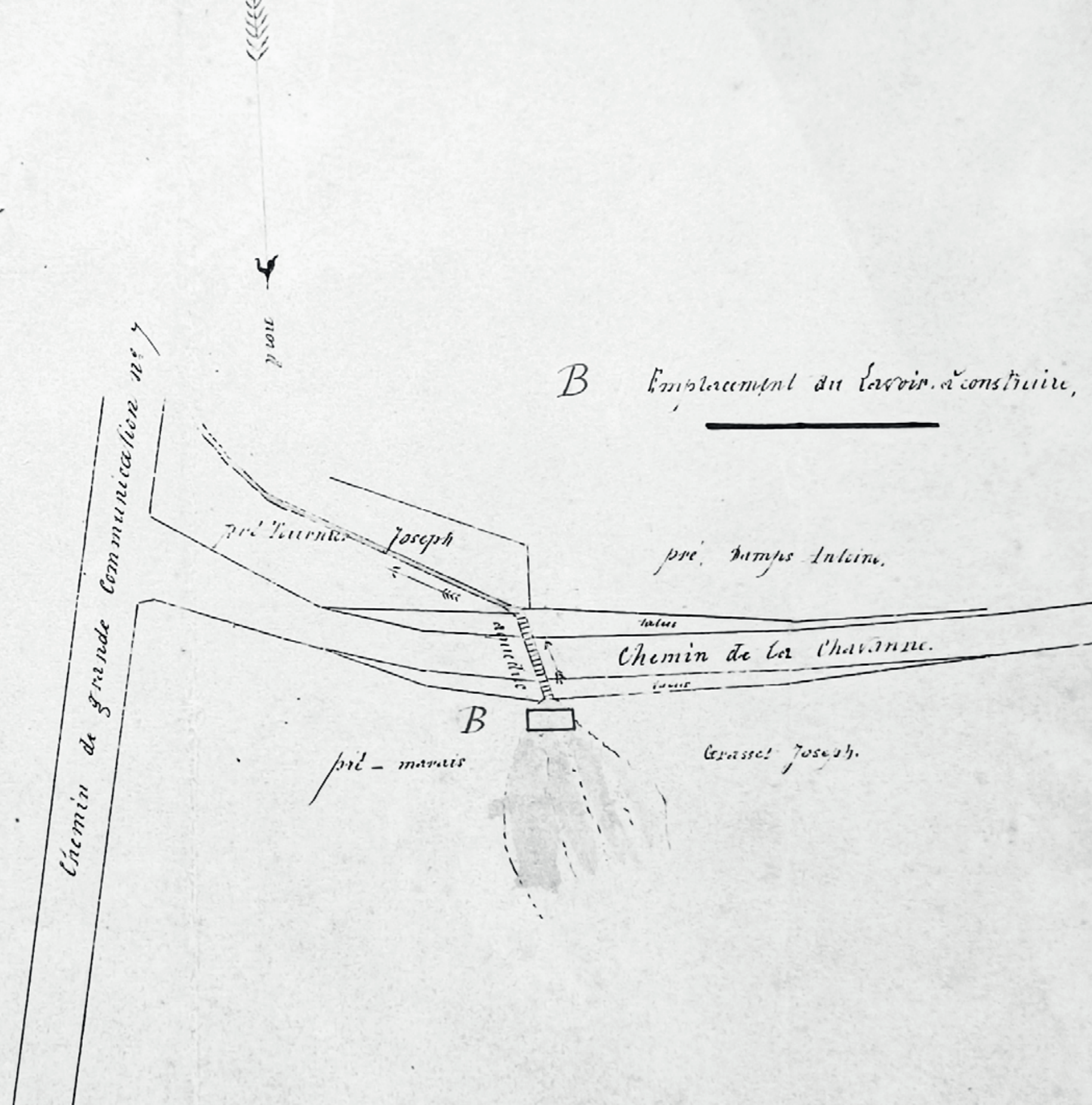
Au fil des lavoirs
Plus d'infos



Plan local.

Echelle de 0.001 par mètre.

Etablissement d'un lavoir.



BASSIN DE LA CHAVANNE

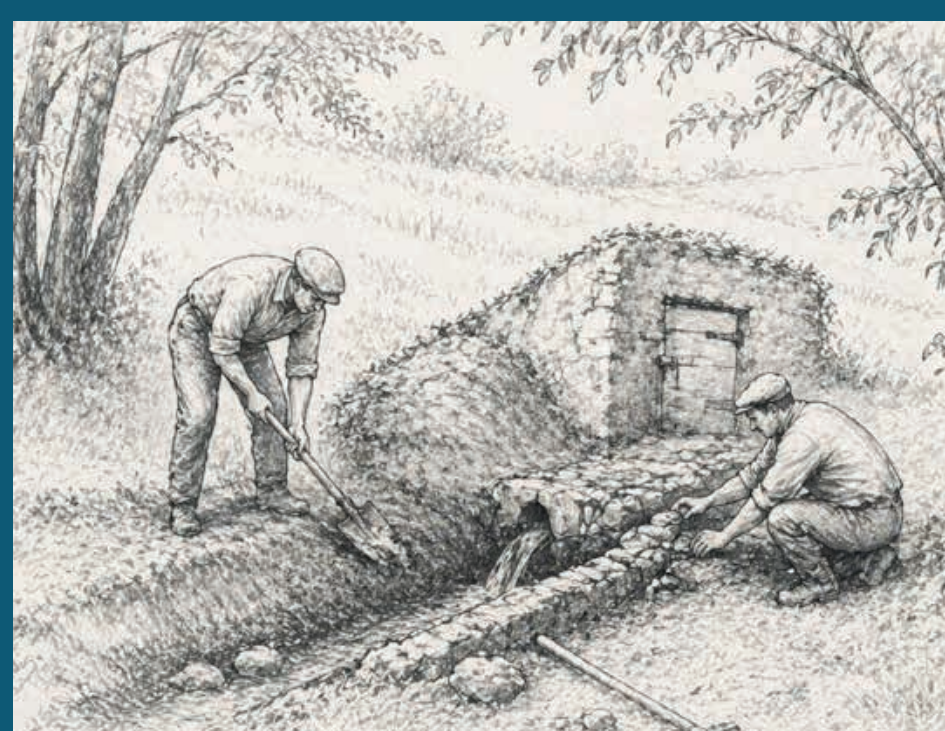
5

La date de construction du bassin-lavoir de La Chavanne reste inconnue. Une délibération du Conseil communal du 3 juillet 1809 mentionne toutefois la reconstruction d'une fontaine publique aux Chavannes.

Le devis prévoit alors 52 mètres de conduits en sapin et du bois de châtaignier pour l'établissement du bassin. Comme souvent, les premiers aménagements sont réalisés en bois, matériau disponible mais fragile. Au fil des années, de nombreuses réparations sont nécessaires afin de maintenir les fontaines « en bon état de service ».

En 1883, le Conseil approuve l'achat d'une parcelle destinée à déplacer la fontaine. Le terrain était déjà occupé par la commune depuis 1861, mais la prise de possession n'avait pas été régularisée par le 1er maire d'Arvillard, Antoine Louaraz, après le rattachement à la France.

Le bassin construit à l'emplacement actuel est alors réalisé avec de « bonnes pierres » et des tuyaux en poterie, matériaux plus durables que les anciens conduits de bois.



À l'époque... la construction !

Pour construire une fontaine, il fallait bien plus qu'installer un bassin. On devait d'abord capter l'eau à la source, aménager une citerne, poser des conduites, prévoir l'écoulement et parfois acquérir les terrains nécessaires au passage des canaux. Un aménagement de grande importance.



Au fil des lavoirs
Plus d'infos





Photo de 2015 - M. Selva

FONTAINE DE LA CHAZ 6

La fontaine de La Chaz existait déjà en 1837, année où elle fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Le 4 août 1837, le Conseil municipal d'Arvillard demande à l'Intendant Général de la Division de Savoie l'autorisation de délibérer afin d'engager les travaux nécessaires.

Cette fontaine était — et demeure — alimentée par un puits situé sur une propriété privée. Le descriptif des travaux montre la complexité de ces aménagements : pour faire passer le canal à travers la maison et le four des sieurs Espagnier, il faut ouvrir des passages, enlever le seuil d'une porte, puis reboucher les ouvertures une fois la conduite construite.

Les archives communales ne permettent pas toujours d'attribuer avec certitude chaque document à l'un des bassins ou fontaines de La Chaz. Le nom lui-même apparaît sous plusieurs formes : Lachaz en 1837, Lachat ou encore La Chat en 1881. Les délibérations et devis anciens mentionnent rarement les références cadastrales, ce qui rend parfois l'identification difficile.



À l'époque... la corvée d'eau !

Avant l'eau courante dans les maisons, aller chercher l'eau faisait partie du quotidien. On se rendait à la fontaine avec un seau ou un broc pour rapporter l'eau nécessaire à la cuisine, à la toilette ou au ménage. Ces allers-retours en faisaient un lieu de passage, de rencontre et de nouvelles échangées.



Au fil des lavoirs
Plus d'infos





BASSIN SOMMET 7 DE LA CHAZ

Ce bassin comme tous les autres structurait la vie du village. Cadastéré sous le numéro de parcelle 598, il appartenait déjà à la commune avant la fin du 19^e siècle.

Le 29 mai 1898, une convention est signée entre le maire Joseph Berchoud et le propriétaire Jean Goutre afin d'agrandir l'emplacement de la fontaine dite « du sommet de Lachat ». Par cet accord, Jean Goutre cède à la commune une petite parcelle de terrain de douze centiares, située entre la fontaine et le chemin vicinal de Lachat au Molliet, pour la somme de vingt francs.

Ces deux parcelles figurent déjà sur le cadastre de 1895, preuve de l'ancienneté de cet aménagement. L'ancienne amenée d'eau ayant été détruite, ce bassin est désormais alimenté par le réseau d'eau potable et équipé d'une borne fontaine.

La municipalité a lancé en 2017 la réfection complète de sa toiture, avec la pose de piliers en chêne et d'une structure en épicéa supportant une couverture en ardoise épaisse.



À l'époque... les potins du village !

Les bassins étaient aussi des lieux de rencontre, les habitants échangeaient les nouvelles du jour. On y parlait des travaux des champs, des familles, des récoltes, des mariages ou des petits événements du hameau. Autour de l'eau, la vie du village circulait autant que les conversations.



Au fil des lavoirs
Plus d'infos





BASSIN DU MOLLIET

8

La date de construction des premières fontaines du hameau du Molliet reste inconnue. Le 4 mai 1862, le Conseil municipal prévoit la construction d'un bassin en « bois propre », c'est-à-dire en châtaignier, long de quatre à cinq mètres et divisé en deux parties.

Trois ans plus tard, la commune achète un lopin d'une parcelle afin de construire une citerne et d'installer les canaux destinés à alimenter le bassin. Une nouvelle citerne est édifiée en 1896. En 1911, la source de Pré-Thievens est captée et un nouveau bassin en ciment est installé, doté d'un bec de fontaine, ou bornyau en patois Savoyard, orné d'une rosace.

Entre 1932 et 1938, il devient nécessaire de capter d'autres sources et d'engager de nombreuses réparations. En 2015, la municipalité entreprend de nouveaux travaux afin de ramener l'eau à ce bassin, dont l'écoulement était devenu intermittent : citerne, canaux et bassin sont alors réparés.



À l'époque... un peu d'art aussi !

Le bec de fontaine guidait l'eau vers le bassin. Mais il pouvait aussi être travaillé avec soin : une rosace, une forme moulurée ou quelques détails sculptés donnaient au bassin une présence plus élégante dans le hameau.

Embellir ce lieu, c'était aussi rappeler l'importance de l'eau dans la vie collective.



Au fil des lavoirs
Plus d'infos

